

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 103**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Information sur la programmation des opérations cofinancées par le Fonds Social Européen (FSE) : périodes 2011-2014 et 2015-2017.

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
0413317376**

## PRESENTATION

Le Département des Bouches-du-Rhône est Organisme Intermédiaire (OI) pour le Fonds Social Européen (FSE) depuis 2008. L'OI assure la gestion et le contrôle des dispositifs cofinancés et des opérations qui en relèvent.

La programmation opérationnelle nationale de ce fonds s'effectue sur des périodes pluriannuelles. A chacune de ces périodes correspond un montant de subvention dite globale.

Chaque subvention globale fait l'objet d'une convention de gestion entre le Département et l'Etat.

La collectivité est concernée par deux Programmes Opérationnels Nationaux :

- Le Programme Opérationnel National 2007-2013 :
  - o En 2008, le Département a délibéré favorablement en faveur d'une première convention de gestion de crédits du Fonds Social Européen (FSE) d'un montant prévisionnel de 4 193 512 € pour la période 2008-2011,
  - o En 2011, une deuxième convention de gestion de crédits FSE sur la période 2011-2014 a été adoptée pour un montant initial de 5 100 000 € auxquels ont été rajoutés 1 058 280 € par voie d'avenant, soit un montant total de 6158 280 €.
- Le Programme Opérationnel National 2014-2020 :

Par délibération n°123 de la Commission Permanente du 19 décembre 2014, une troisième convention de gestion a été conclue au titre des années 2015-2017 pour la gestion d'une subvention globale d'un montant prévisionnel maximal de 20 410 000 € de dépenses totales éligibles, dont 10 205 000 € de crédits européens FSE.

## OBJET DU RAPPORT

L'objet du rapport est d'informer les membres de la Commission Permanente :

1. de l'état des remboursements FSE des actions programmées sur la période 2011-2014 ;
2. des opérations à rattacher à la programmation FSE 2015-2017 et de la modification des plans de financement des opérations « *Emergences Relations entreprises 2015* » et « *Emergences Relations entreprises 2016-2017-2018* » ;
3. du plan annuel de visites sur place des opérations en cours de réalisation.

### **1. Information sur l'état des remboursements FSE des actions programmées sur la période 2011-2014**

Le montant total des crédits prévisionnels programmés sur cette période s'élève à 11.576.814,11 € dont 5.835.327,56 € de FSE.

Sur cette enveloppe, 8.238.621,67 € de dépenses ont été validées par un contrôle de service fait par la Cellule FSE de la collectivité, dont 4.141.863,01 € de FSE (soit un taux de réalisation de 71%). L'ensemble de ces contrôles de service fait ont été présentés et validés par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP). La liste des opérations contrôlées est récapitulée dans le tableau ci-après.

Le montant FSE remboursé par l'Etat à la Collectivité est de 1.511.202,26 € et 2.630.660,75 € sont en attente de versement.

### **Opérations contrôlées dans le cadre de l'enveloppe 2011-2014**

<b>Opération</b>	<b>Porteur / prestataire</b>	<b>N° PRESAGE</b>	<b>Montant total retenu après contrôle de service fait FSE</b>	<b>Montant FSE retenu</b>
Compte à rebours emploi	APEQ	40561	53 650,00 €	25 375,00 €
Pépinière agricole	Delta Sud formation	40564	34 925,93 €	17 462,96 €
Plateforme accueil diagnostic	ADREP	40625	35 024,27 €	17 512,13 €
Dynamisation emploi multi filière	Sud formation	40626	41 000,00 €	20 500,00 €
Chargés relations entreprises	Émergence(s)	41112	388 934,44 €	194 467,22 €
Assistance technique	2 lots	41155	274 335,42 €	192 034,79 €
Plateforme artistes	Art conseil	41156	756 540,00 €	378 270,00 €
Création d'activité	3 lots	41157	1 330 750,00 €	665 375,00 €
De la désinsertion à l'inclusion	Schebba	41300	48 965,68 €	24 482,84 €
Compte à rebours emploi	APEQ	41734	63 215,71 €	31 607,85 €
Pôle ressources services à la personne	ASPROCEP	42089	65 708,97 €	32 854,48 €
Pépinière agricole	Delta Sud formation	42106	31 052,48 €	15 377,14 €
Dynamisation emploi multifilière	Sud formation	42633	36 233,56 €	16 671,06 €
Plateforme accueil diagnostic	ADREP	42709	38 799,52 €	19 399,76 €
CIP	Pôle emploi	42886	2 057 226,36 €	1 028 613,18 €
ACIADE	8 lots	42934	1 858 308,45 €	929 155,21 €
Relation entreprises pour le compte de la DINSE	Émergence(s)	46413	286 697,27 €	143 348,63 €
Pôle ressources services à la personne	ASPROCEP	46416	66 521,45 €	33 260,72 €
Dynamisation emploi multifilière	Sud formation	47068	46 260,54 €	20 500,00 €
Plateforme artistes	Art conseil	47095	267 940,00 €	133 970,00 €
Compte à rebours emploi	APEQ	47150	62 808,97 €	9 124,24 €
Marché Connaissances de base	2 lots	47174	11 070,00 €	5 535,00 €
Relation entreprises pour le compte de la Direction de l'insertion	Émergence(s)	47644	156 992,02 €	69 470,02 €
Assistance technique	2 lots	47757	24 840,00 €	17 388,00 €
Pépinière agricole	Delta Sud formation	46584	45 120,12 €	22 289,34 €
Financement et accompagnement des travailleurs indépendants bRSA	ADIE	47739	106 065,67 €	53 001,02 €
Plateforme diagnostic	ADREP	47088	49 634,84 €	24 817,42 €
<b>Montants retenus suite aux contrôles de service fait</b>			<b>8 238 621,67 €</b>	<b>4 141 863,01 €</b>

## **2. Information sur la programmation FSE 2015-2017**

### ↳ Les dossiers examinés dans le cadre des appels à projet :

Suite aux deux appels à projet initiés par le Département des Bouches-du-Rhône, en mars et décembre 2015, 15 candidats ont déposé leur demande de concours dans « *Ma Démarche FSE* », l'outil de dématérialisation des dossiers relevant du Programme Opérationnel National FSE pour l'emploi et l'inclusion en Métropole 2014/2020.

Conformément aux obligations de gestion, les agents de la Cellule FSE ont instruit tous les dossiers, à l'exception de celui déposé par la cellule FSE, bénéficiaire de crédits FSE pour l'assistance technique au pilotage et à l'animation de l'enveloppe FSE, dont le contenu sera examiné prochainement par la Direction des Finances. Toutefois le plan de financement prévisionnel de ce dossier a été intégré aux tableaux (cf. tableaux 1 et 2). Cette opération est présentée en annexe 5 du rapport.

Sur les 14 dossiers instruits :

- 10 avis favorables ont été émis au regard de :
  - La conformité du projet au regard du Programme Opérationnel National du Programme Départemental d'Insertion (PDI) et de l'appel à projet du Conseil Départemental ;
  - L'éligibilité des dépenses et des ressources au regard des règlements généraux UE n°1303/2013 et n°1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17/12/2013.
- 4 avis défavorables ont été émis pour des raisons d'inopportunité (les projets ne répondent pas aux besoins identifiés dans le PDI ni à ceux retranscrits dans l'appel à projet du programme opérationnel national).

### ↳ Modification des plans de financement de deux opérations

Les montants des opérations « *Emergences Relations entreprises 2015* » et « *Emergences Relations entreprises 2016/2017/2018* » présentées à la Commission Permanente du 11 décembre 2015 (délibération n°150) ont nécessité depuis quelques ajustements.

En effet l'autofinancement de l'association Emergences a été valorisé dans le plan de financement de ces deux opérations.

Ces deux opérations sont présentées en annexes 1 et 2 du rapport.

### ↳ Les nouvelles opérations à inscrire :

L'article 4.2 de la convention de gestion « Conditions de révision du plan de financement » permet de réajuster, en cours d'exécution, le plan de financement général.

Compte tenu de :

- La sous réalisation, à l'issue de la première année, de deux opérations :
  - « *Dispositif d'Accompagnement Individualisé à l'Emploi* »
  - « *Dispositif d'Accompagnement Individualisé à l'Emploi des 2-3<sup>èmes</sup> arrondissements de Marseille* »

Sous réalisation constatée lors des premières visites de contrôle sur place effectuées en fin d'année 2015 sur ces opérations et des premières factures établies par les prestataires.

- La sous consommation de la précédente maquette financière au titre des subventions globales 2008-2010 (N° PRESAGE 3146) et 2011-2015 (N° PRESAGE 39482).

Il est proposé de sur-programmer l'enveloppe budgétaire en inscrivant deux nouvelles opérations, « *Sas Diagnostic Projet en direction des bénéficiaires du RSA* » et « *Diagnostic et Accompagnement des bénéficiaires du RSA Travailleurs Indépendants* », afin de consommer l'ensemble des crédits attribués.

Ces deux nouvelles opérations sont présentées en annexes 3 et 4 du rapport.

Ainsi, au titre de la convention de subvention globale 2015-2017, en tenant compte des opérations présentées dans le cadre de la programmation, le montant du FSE engagé est réévalué à la hausse. Il s'élève à 11.210.545,97 € (au lieu des 10 205 000 € prévu initialement) et les dépenses totales éligibles s'élèvent à 22.487.885,39 € (contre 20 410 000 € précédemment).

La maquette financière est réajustée au fil de l'eau en fonction des contrôles de service fait réalisés, permettant de ne pas être en situation de sur réalisation à l'issue de la période de subvention globale.

Il convient donc aujourd'hui d'inscrire les deux nouvelles opérations sur l'enveloppe budgétaire 2015-2017 portant à 11 le nombre total d'opérations.

La répartition du montant des dépenses éligibles prévisionnelles est détaillée dans les tableaux suivants par année de programmation, par dispositif et par source de financement (public européen, public national et privé) en distinguant les montants apportés par la collectivité en qualité d'organisme intermédiaire :

- Tableau n°1 : budget prévisionnel ventilé par opération et par année,
- Tableau n°2 : budget prévisionnel total par opération.

**Tableau n°1 : Budget prévisionnel ventilé par opération et par année :**

Opération et identifiant Ma Démarche	Bénéficiaire	Cout total année 2015	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2016	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2017	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2018	Montant FSE	Taux FSE
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE)	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public *</i>	4 311 423,70	2 155 561,85	50%	4 311 423,70	2 155 561,85	50%	4 311 423,70	2 155 561,85	50%			
Projet expérimental RSA TH	<b>HEDA</b> <i>Opération en mode redistribution **</i>	71 873,20	35 497,75	49,39%	215 619,60	106 493,25	49,39%						
Relation Entreprise 2015	<b>Émergence(s)</b> <i>Opération en mode redistribution**</i>	376 270,00	181 530,00	48,24%									
Relation Entreprise 2016/2017/2018	<b>Émergence(s)</b> <i>Opération en mode redistribution**</i>				381 880,80	184 381,00	48,28%	386 524,80	186 704,00	48,30%	393 076,80	189 979,00	48,33%
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE) 2em et 3em arrondissements	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public*</i>	209 999,00	105 000,00	50%	1 268 924,70	634 462,00	50%	1 268 924,00	634 462,00	50%	634 462,00	317 231,00	50%
Plateforme de diagnostic et d'accompagnement d'artistes bRSA pour un accès à l'emploi	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public*</i>	283 700,00	141 850,00	50%	141 850,00	70 925,00	50%						

Certifié transmis à la Préfecture le 18 Juillet 2016

Opération et identifiant Ma Démarche	Bénéficiaire	Cout total année 2015	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2016	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2017	Montant FSE	Taux FSE	Cout total année 2018	Montant FSE	Taux FSE
Parcours en communication interculturelle	<b>ACPM</b> <i>Opération en mode redistribution**</i>	67 489,10	29 578,05	43,83%	13 519,10	5 926,05	43,83%						
Développement et mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et privés	<b>MDE Ouest Provence</b> <i>Opération en mode redistribution**</i>	110 079,90	55 074,90	50,03%	113 339,90	56 691,90	50,02%	116 695,94	58 381,94	50,03%			
Diagnostic et Accompagnement en faveur des bénéficiaires du RSA Travailleurs indépendants	<b>Conseil Départemental</b> Opération en mode marché public*				424 266,00	212 133,00	50,00%	424 266,00	212 133,00	50,00%	424 266,00	212 133,00	50,00%
SAS Diagnostic Projet en direction des bénéficiaires du RSA	<b>Conseil Départemental</b> Opération en mode marché public*				340 000,00	170 000,00	50,00%	478 646,56	239 323,28	50,00%	478 646,56	239 323,28	50,00%
Assistance technique	<b>Conseil Départemental</b> Opération en mode marché public*	64 229,50	32 114,52	50,00%	163 663,31	81 831,45	50,00%	185 572,48	92 785,78	50,00%	91 366,74	45 683,24	50,00%

\*Opération en mode marché public : il s'agit d'opération portée par le Conseil Départemental, qu'il met en œuvre par voie de marché public

\*\*Opération en mode redistribution : il s'agit d'opération portée par des organismes externes, qui perçoivent le FSE sous mode redistribution de subvention

**Tableau n°2 : Budget prévisionnel total par opération :**

Opération et identifiant Ma Démarche	Bénéficiaire	Cout total	Montant FSE	Taux FSE
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE)	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>12 934 271,10 €</b>	<b>6 466 685,55 €</b>	<b>50,00%</b>
Projet expérimental RSA TH	<b>HEDA</b> <i>Opération en mode redistribution</i>	<b>287 492,80 €</b>	<b>141 991,00 €</b>	<b>49,39%</b>
Relation Entreprise 2015	<b>Émergence(s)</b> <i>Opération en mode redistribution</i>	<b>376 270,00 €</b>	<b>181 530,00 €</b>	<b>48,24%</b>
Relation Entreprise 2016/2017/2018	<b>Émergence(s)</b> <i>Opération en mode redistribution</i>	<b>1 161 482,40 €</b>	<b>561 064,00 €</b>	<b>48,35%</b>
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE) 2em et 3em arrondissements	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>3 806 772,00 €</b>	<b>1 903 386,00 €</b>	<b>50,00%</b>
Plateforme de diagnostic et d'accompagnement d'artistes Brsa pour un accès à l'emploi	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>425 550,00 €</b>	<b>212 775,00 €</b>	<b>50,00%</b>
Parcours en communication interculturelle	<b>ACPM</b> <i>Opération en mode redistribution</i>	<b>81 008,20 €</b>	<b>35 504,10 €</b>	<b>43,83%</b>
Développement et mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et privés	<b>MDE Ouest Provence</b> <i>Opération en mode redistribution</i>	<b>340 115,74 €</b>	<b>170 148,74 €</b>	<b>50,03%</b>
SAS Diagnostic Projet	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>1 297 293,12 €</b>	<b>648 646,56 €</b>	<b>50,00%</b>
Diagnostic et Accompagnement en direction des bénéficiaires du RSA Travailleurs indépendants	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>1 272 798,00 €</b>	<b>636 399,00 €</b>	<b>50,00 €%</b>
Assistance Technique	<b>Conseil Départemental</b> <i>Opération en mode marché public</i>	<b>504 832,03 €</b>	<b>252 416,02€</b>	<b>50,00%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>22 487 885,39 €</b>	<b>11 210 545,97 €</b>	



### **3. Information sur le plan de visites sur place 2015-16-17 des opérations**

Le Département, en sa qualité d'organisme intermédiaire, doit directement contribuer à la mise en œuvre du plan de vérification sur place annuel, concernant l'ensemble des opérations programmées. (Cf. article 125 du règlement UE n° 13036-013).

En l'absence de retranscription du Règlement général UE par l'Etat membre, le Conseil Départemental applique les modalités de vérification sur place spécifiées dans son Descriptif de Système de Gestion et de Contrôle, annexé à la convention de gestion de la subvention globale, soit « *une visite sur place à minima par projet sera menée selon un plan prévisionnel annuel formalisé et approuvé par le comité de sélection. Chacune fait l'objet d'un rapport de visite sur place permettant de s'assurer du respect des règles communautaires* ».

La Cellule FSE a fait le choix de procéder au contrôle de toutes les actions en cours d'exécution, soit les 10 des 11 opérations présentées pour programmation (l'opération d'assistance technique ne donnant pas lieu à une visite sur place).

Les vérifications permettent de contrôler la conformité de l'opération conventionnée avant la fin de sa réalisation afin que le porteur de projet procède, s'il y a lieu, à des mesures correctives.

Elles portent notamment sur les points suivants :

- Les critères et modalités de sélection des participants ;
- Le suivi des participants ;
- Les moyens techniques et humains mobilisés ;
- Le contenu des actions qui composent l'opération ;
- Le respect des principes horizontaux (égalité femmes/hommes, non-discrimination et égalité des chances, développement durable) ;
- Le respect des obligations de publicité communautaire ;
- La traçabilité des pièces comptables et non comptables qui permettront de reconstituer les dépenses/ressources affectées au projet.

La Cellule FSE assure un suivi des opérations qui font l'objet de mesures correctives afin qu'il n'y ait pas d'impact financier pour le porteur de projet.

Les vérifications se déroulent selon le calendrier prévisionnel suivant :

Intitulé de l'opération	N° MDFSE	Opérateur et lieu d'exécution	Mode de financement et CP	Période prévisionnelle / Date effective de la visite	Nom du contrôleur
Relation Entreprise 2015	201502468	<b>Émergence(s)</b> Département	Subvention – CP du 11/12/2015	15/12/2015	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA
Projet expérimental RSA TH	201503611	<b>HEDA</b> Département	Subvention – CP du 11/12/2015	14/12/ 2015	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA Claire-Irène BASSOMPIERRE
Parcours en communication interculturelle	201504633	<b>ACPM</b> Département	Subvention – CP du 11/12/2015	17/12/ 2015	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA Claire-Irène BASSOMPIERRE
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE)	201502752	<b>Conseil Départemental</b> Pôle d'insertion Arles	Marché public – CP du 11/12/2015	21/03/2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA
Dynamisation emploi multifilière Plateforme de diagnostic et d'accompagnement d'artistes Brsa pour un accès à l'emploi	201503390	<b>ART CONSEIL</b> Département	Marché public – CP du 11/12/2015	Juin 2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA Claire-Irène BASSOMPIERRE
Dispositif d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi (DAIE) 2em et 3em arrondissements	201505549	<b>Conseil Départemental</b> Département	Marché public – CP du 11/12/2015	24/03/2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA Claire-Irène BASSOMPIERRE
Développement et mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et privés	201502691	<b>MDE Ouest Provence</b> Département	Subvention – CP du 11/12/2015	Septembre 2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA
Relation Entreprise 2016/2017/2018	201505484	<b>Émergence(s)</b> Département	Subvention – CP du 11/12/2015	Mai 2017	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA
Diagnostic et Accompagnement en faveur des bénéficiaires du RSA Travailleurs indépendants	201601596	<b>Conseil Départemental</b> Département	Marché public – CP du 17/07/2015	Décembre 2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA
SAS Diagnostic Projet en direction des bénéficiaires du RSA	201600342	<b>Conseil Départemental</b> Département	Marché public – CP du 29/04/2015	Décembre 2016	Nathalie BONNARD et Alexandra PILIA

## PROPOSITIONS

Il est donc proposé de :

- Valider les remboursements communautaires des actions 2011-2014 ;
- Valider la programmation des opérations présentées au titre de la subvention globale 2015-2017 et les plans de financement modificatifs des opérations « *Emergences Relations Entreprises 2015* » et « *Emergences Relations Entreprises 2016-2017-2018* » ;
- Valider le plan de vérification sur place prévisionnel 2015-2016-2017 des opérations programmées ;
- Autoriser la Présidente du Conseil Départemental à engager la collectivité dans le cadre de demandes de concours communautaires.

## INCIDENCES FINANCIERES

Ce rapport ne comporte aucune incidence financière.

## CONCLUSIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

## Annexe 1

### **EMERGENCES « Relations entreprises 2015 »**

#### **Présentation résumée de l'opération retenue**

Mobiliser le monde de l'entreprise par la prospection d'offres d'emploi et contribuer au développement du Club des Entreprises Solidaires et apporter un appui au Service Emploi du Conseil Départemental dans la constitution d'un vivier de bénéficiaires du RSA mobilisables rapidement sur les offres d'emploi recueillies.

#### **Principales actions, moyens prévus et modalités de mises en œuvre**

##### **1/ Mobiliser le monde de l'entreprise par la prospection d'offres d'emploi et contribuer au développement du Club des Entreprises Solidaires.**

Cet axe de mobilisation du monde de l'entreprise se décline en trois missions principales :  
Une mission de promotion du Club des entreprises solidaires selon les axes stratégiques fixés par la Collectivité avec comme objectif prévisionnel l'adhésion de 40 nouvelles entreprises fin 2015.  
Une mission de prospection d'offres d'emploi et de placement, qui viendra en soutien des actions effectuées par le Service Emploi du Conseil Départemental. Les objectifs quantitatifs visés sont estimés à 1000 postes recueillis fin 2015. Une mission d'appui à l'animation du réseau des entreprises solidaires, réalisée par le Service Emploi, par l'organisation de rencontres visant à promouvoir le recrutement de BRSA sous forme de rencontres thématiques.

##### **2/ Apporter un appui au Service Emploi du Conseil Départemental dans la constitution d'un vivier de BRSA mobilisables rapidement sur les offres d'emploi recueillies.**

Apporter un appui au Service Emploi dans la validation de l'adéquation des compétences au profil de poste recherché et améliorer ainsi les capacités d'accès à l'emploi et les placements sur offres disponibles. Participer à l'organisation d'actions de repérage du public (10 opérations prévues pour 2015). Appuyer le Service Emploi lors de recrutements collectifs dans la préparation aux entretiens d'embauche des BRSA. L'objectif visé est de 10 appuis. Assurer les mises en relation et le placement en emploi des BRSA sur la base du portefeuille de profils géré par le Service Emploi et des offres d'emploi recueillies par le Service Emploi et Emergence(s). Emergence(s) devra contribuer au placement de 100 à 200 BRSA sur l'année 2015.

#### **Publics cibles**

Opération d'assistance aux structures.

Pour les publics coachés, dans le cadre de l'appui au service de l'emploi (mise en relation, placement) le public est bénéficiaire du RSA socle.

## Résultats attendus

1000 offres repérées  
40 adhésions au club des entreprises solidaires  
10 opérations de repérage de public  
10 recrutements collectifs  
Placement prévisionnel de 100 à 200 bRSA en emploi

## Calendrier de réalisation

Déroulement au gré des besoins du service de l'emploi tout au long de l'année 2015.

## Plan de financement :

### Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles Emergences Relations entreprises

Poste POSTE DE DEPENSE	Année 1-2015		TOTAL	
Dépenses directes (1+2+3+4)	313 558,33€	83.33%	313 558,33€	83.33%
1-PERSONNEL	303 673.33€	80.70%	303 673.33€	80.70%
2-FONCTIONNEMENT	9 885.00€	2.63%	9 885.00€	2.63%
3-PRESTATIONS EXTERNES	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
4-LIEES AUX PARTICIPANTS	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
DEPENSES INDIRECTES	62 711.67€	16.67%	62 711.67€	16.67%
DEPENSES DE TIERS	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
DEPENSES EN NATURE	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
Dépenses totales	376 270.00€	100.00%	376 270.00€	100.00%

## Tableau des ressources prévisionnelles Emergences Relations Entreprises

Poste de Financeurs	Année 1-2015		TOTAL	
	<b>1-Fonds Européens</b>	<b>181 530.00€</b>	<b>48.24%</b>	<b>181 530.00€</b>
FSE	181 530.00€	48.24%	181 530.00€	48.24%
<b>2-Financements publics nationaux</b>	<b>181 630.00€</b>	<b>48.27%</b>	<b>181 630.00€</b>	<b>48.27%</b>
Département des Bouches-du-Rhône - Département	181 630.00€	48.27%	181 630.00€	48.27%
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>363 160.00€</b>	<b>96.51%</b>	<b>363 160.00€</b>	<b>96.51%</b>
<b>3- Financements privés nationaux</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>4- Autofinancement</b>	<b>13 110,00€</b>	<b>3.49%</b>	<b>13 110.00€</b>	<b>3.49%</b>
<b>5- Contributions de tiers</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>6- Contributions en nature</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>376 270.00€</b>		<b>376 270.00€</b>	<b>100%</b>

## Annexe 2

### EMERGENCES « Relations entreprises 2016-2017-2018 »

**Période de réalisation de l'action : Du : 01/01/2016 Au : 31/12/2018**

#### **Objectifs de l'action**

Mobiliser le monde de l'entreprise par la prospection d'offres d'emploi et contribuer au développement du Club des Entreprises Solidaires et apporter un appui au Service Emploi du Conseil Départemental dans la constitution d'un vivier de bénéficiaires du RSA mobilisables rapidement sur les offres d'emploi recueillies.

#### **Contenu de l'action**

- **Les moyens techniques**

- Bureaux équipés d'ordinateurs avec accès internet et de lignes téléphoniques ;
- la mise à disposition des moyens logistiques communs de l'association (fax, copieurs) ;
- la mise à disposition d'un téléphone portable attiré ;
- la mise à disposition d'un ordinateur portable ;
- la prise en charge des frais de déplacements ;
- un secrétariat pour l'accueil, l'appui administratif et la prise de message en cas de besoin.

- **Les modalités de mise en œuvre**

Pour atteindre les objectifs fixés, les modalités de mise en œuvre sont :

- **en matière de relations entreprises,**

Une stratégie commerciale partagée avec le Service Emploi du Conseil Départemental.

Des contacts entreprises réguliers (8 par semaine par Chargé de Relation Entreprise).

Des actions de marketing ciblées à partir des profils de compétence du portefeuille des bénéficiaires du RSA, considérés comme « employables », géré par le Service Emploi du Conseil Départemental.

Une promotion du Club des entreprises solidaires en direction du réseau des entreprises partenaires d'Emergence(s).

- **en matière de traitement des offres,**

Utilisation de la base de données comprenant un fichier entreprises et permettant un suivi des offres.

Un appui aux entreprises permettant la mise en œuvre des mesures pour l'emploi facilitant l'embauche des bénéficiaires du RSA socle.

- **en matière d'appui au Service Emploi dans la constitution d'un vivier de BRSA rapidement mobilisables,**

Apport en matière d'outil de repérage des compétences, pour valider l'adéquation offre / demande d'emploi, Emergence(s) s'appuie sur la méthodologie ETC qui permet de décliner les compétences attendues sous forme de critères d'employabilité en objectivant les situations.

- **Moyens humains consacrés à la mise en œuvre opérationnelle de l'action**

5 Chargés de Relation Entreprises à temps plein

1 Assistante de service à temps plein

1 Responsable de service à temps plein

#### **Réalisations et résultats attendus**

800 postes recueillis

100 à 200 postes pourvus

40 adhésions au Club des entreprises solidaires.

Certifié transmis à la Préfecture le 18 Juillet 2016

## Plan de financement Emergences Relations Entreprises

### Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de POSTE DE DEPENSE	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		Total	
	Dépenses directes (1+2+3+4)	<b>318 234,00€</b>	<b>83.33%</b>	<b>322 104,00€</b>	<b>83.33%</b>	<b>327 564,00€</b>	<b>83.33%</b>	<b>967 902,00€</b>
1-PERSONNEL	308 584,00€	80.81%	312 442,00€	80.83%	317 880,00€	80.87%	938 906,00€	80.83%
2-FONCTIONNEMENT	9 650,00€	2.53%	9 662,00€	2.50%	9 684,00€	2.46%	28 996,00€	2.50%
3- PRESTATIONS EXTERNES	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%
4- LIEES AUX PARTICIPANTS	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%
DEPENSES INDIRECTES	<b>63 646,80€</b>	<b>16.67%</b>	<b>64 420,80€</b>	<b>16.67%</b>	<b>65 512,80€</b>	<b>16.67%</b>	<b>193 580,40€</b>	<b>16.67%</b>
DEPENSES DE TIERS	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%
DEPENSES EN NATURE	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%	0,00€	0,00%
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>381 880,80€</b>	<b>100,00%</b>	<b>386 524,80€</b>	<b>100,00%</b>	<b>393 076,80 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 161 482,40 €</b>	<b>100,00%</b>



## Tableau des ressources prévisionnelles Emergences Relations Entreprises

Poste de Financeurs	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		TOTAL	
	<b>1-Fonds Européens</b>	<b>184 381,00€</b>	<b>48.28%</b>	<b>186 704,00€</b>	<b>48.30%</b>	<b>189 979,00€</b>	<b>48.33%</b>	<b>561 064,00€</b>
FSE	184 381,00€	48.28%	186 704,00€	48.30%	189 979,00€	48.33%	561 064,00€	48.31%
<b>2-Financements publics nationaux</b>	<b>184 382,00€</b>	<b>48.28%</b>	<b>186 703,00€</b>	<b>48.30%</b>	<b>189 980,00€</b>	<b>48.33%</b>	<b>561 065,00€</b>	<b>48.31%</b>
CD13	184 382,00€	48.28%	186 703,00€	48.30%	189 980,00 €	48.33%	561 065,00€	48.31%
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>368 763,00€</b>	<b>96.56%</b>	<b>373 407,00€</b>	<b>96.60%</b>	<b>379 959,00€</b>	<b>96,66 %</b>	<b>1 122 129,00€</b>	<b>96.62%</b>
<b>3- Financements privés nationaux</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>4- Autofinancement</b>	<b>13 117,80€</b>	<b>3.44%</b>	<b>13 117,80€</b>	<b>3.40%</b>	<b>13 117,80€</b>	<b>3.34%</b>	<b>39 353,40€</b>	<b>3.38%</b>
<b>5- Contributions de tiers</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>6- Contributions en nature</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>381 880,80€</b>	<b>100,00%</b>	<b>386 524,80€</b>	<b>100,00%</b>	<b>393 076,80€</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 161 482,40€</b>	<b>100,00%</b>

## Annexe 3

### MARCHE SAS DIAGNOSTIC PROJET

**Période de réalisation de l'action :** du 20/01/2016 au 19/01/2019

#### **Objectifs de l'action**

Le « SAS diagnostic projet » est une action centrale au sein des mesures d'insertion sociale et socioprofessionnelle. Cette action s'adresse à un public éloigné de l'emploi, en difficulté pour opérer des choix d'insertion compte-tenu notamment des problématiques sociales, familiales, culturelles ou professionnelles.

L'opération a pour objet de remobiliser individuellement le bénéficiaire de manière intensive vers un nouveau projet professionnel et/ou vers un nouveau parcours d'insertion. Elle permet une prise de conscience et une réactivation, par l'intervention d'un tiers, des motivations à la construction d'une orientation et d'un projet réalisable.

#### **Contenu de l'action**

L'opération prévoit le lancement de marchés à bons de commande et à lots pour mener une action d'accompagnement individuel, souple d'accès, dynamique mais structuré dans le temps, et réactif, d'où la place prédominante dans les actions d'insertion. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé d'une durée de trois mois pouvant être étendue exceptionnellement jusqu'à 6 mois par dérogation du Pôle d'Insertion. Cet accompagnement est réalisé à travers des entretiens individuels dont la périodicité est adaptée aux situations.

Le nombre d'heures d'entretiens par bénéficiaire est estimé à 8 heures. Ce parcours d'heures peut être prolongé dans la limite de 4 heures complémentaires, après entretien tripartite avec le référent social et formalisation d'un Contrat d'Engagement Réciproque pour la finalisation du parcours en termes d'accompagnement.

Le déroulement de la prestation s'effectue en 3 phases d'une durée variable selon les situations :

- **Une phase diagnostic social, personnel et professionnel** centrée sur l'évaluation des savoir-faire des potentialités et sur l'identification des freins réels et des blocages
- **Une phase accompagnement** qui doit favoriser d'une part, l'élaboration de stratégies susceptibles de résoudre ou d'améliorer les problématiques rencontrées et d'autre part, la construction d'un projet réaliste et ses modalités de mise en œuvre.
- **Une phase de conclusion** préparant la sortie de la mesure, très importante afin de ne pas perdre la dynamique instaurée.

Cette opération comprend 12 lots géographiques répartis sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône.

#### **Réalisations et résultats attendus**

Un objectif prévisionnel minimum de 6 176 et d'un maximum de 12 184 heures par bénéficiaires, ce qui correspond à un nombre moyen de 655 bénéficiaires du RSA.

## Plan de financement SAS Diagnostic Projet

### Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de POSTE DE DEPENSE	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		Total	
	<b>Dépenses directes (1+2+3+4)</b>	<b>340 000.00€</b>	<b>100%</b>	<b>478 646.56€</b>	<b>100%</b>	<b>478 646.56€</b>	<b>100%</b>	<b>1 297 293.12€</b>
1-Personnel								
2-Fonctionnement								
3- Prestations externes	340 000,00€	100.00%	478 646,56€	100.00%	478 646,56€	100.00%	1 297 293.12€	100.00%
4- Liées aux participants								
<b>Dépenses Indirectes</b>								
<b>Dépenses de tiers</b>								
<b>Dépenses en nature</b>								
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>340 000.00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>478 646.56€</b>	<b>100,00%</b>	<b>478 646.56€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 297 293.12€</b>	<b>100,00%</b>

## Tableau des ressources prévisionnelles Sas diagnostic Projet

Poste de Financiers	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		TOTAL	
	<b>1-Fonds Européens</b>	<b>170 000,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>648 646,56€</b>
FSE	170 000,00€	50.00%	239 323,28€	50.00%	239 323,28€	50.00%	648 646,56€	50.00%
<b>2-Financements publics nationaux</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>170 000,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>648 646,56€</b>	<b>50.00%</b>
<b>3- Financements privés nationaux</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>4- Autofinancement</b>	<b>170 000,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>239 323,28€</b>	<b>50.00%</b>	<b>648 646,56€</b>	<b>50.00%</b>
<b>5- Contributions de tiers</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>6- Contributions en nature</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>340 000,00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>478 646,56€</b>	<b>100,00%</b>	<b>478 646,56€</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 297 293,12€</b>	<b>100,00%</b>

## Annexe 4

### MARCHE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

**Période de réalisation de l'action :** du 02/05/2016 au 01/05/2019

#### **Objectifs de l'action**

La politique d'insertion menée par le Département des Bouches-du-Rhône se fixe pour objectif **le retour ou l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA** conformément au principe inhérent à la loi du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion.

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI), le Département confirme cette volonté de renforcer les parcours vers l'emploi des publics sans frein majeur à l'emploi par la mise en œuvre d'une prestation de diagnostic et d'accompagnement en faveur des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA.

Le présent marché concerne la réalisation de cette prestation de diagnostic, d'accompagnement individualisé et d'évaluation de la pérennisation de l'activité économique qui constitue un nouvel outil essentiel au dispositif actuel d'insertion par l'emploi à destination du public travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA, piloté par le Département des Bouches-du-Rhône.

#### **Contenu de l'action**

Ce nouveau dispositif propose des modalités d'intervention adaptées aux difficultés rencontrées par les travailleurs indépendants.

L'objectif est de construire un parcours d'accompagnement adapté aux travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA, qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leur activité, afin de lever les freins sociaux et professionnels à l'emploi autonome, soit en maintenant l'activité, soit en explorant une autre piste d'emploi non indépendant.

Elle se structure autour des étapes suivantes :

- Diagnostic ;
- Accompagnement court à la réorientation et à la cessation d'activité ;
- Accompagnement long pour le développement économique et pérennisation de l'activité ;
- Evaluation des préconisations réalisées lors de l'accompagnement.

Il s'agit d'un marché à bons à commande (article 77 du CMP) et à lots (article 10 du CMP) passé conformément aux dispositions de l'article 30 du Code des Marchés Publics (MAPA : Marché à Procédure Adaptée).

Le marché est composé de trois lots répartis sur l'ensemble du Département des Bouches-du-Rhône dont le périmètre est défini en fonction des pôles d'insertion, et se décomposant comme suit :

- **Lot 1 : Marseille**
- **Lot 2 : Aix-Gardanne / Aubagne-La Ciotat**

### **- Lot 3 : Istres-Martigues-Marignane-Vitrolles / Salon-Berre / Arles-Chateaurenard**

Cette prestation est mise en œuvre par un organisme porteur qui met à disposition du dispositif une équipe dédiée (coordinateur-conseiller-personnel administratif) clairement identifiée.

#### **Réalisations et résultats attendus**

La prestation de « Diagnostic et d'accompagnement en direction des bénéficiaires du RSA travailleurs indépendants » a pour objectif de permettre au bénéficiaire de retrouver une autonomie financière :

- Soit en le confortant dans son activité indépendante et en l'aidant à la consolider ou à la développer,
- soit en l'aidant à cesser son activité et à envisager une réorientation professionnelle.

Elle se caractérise par :

- La réalisation d'un diagnostic approfondi avec le bénéficiaire du RSA. Ce diagnostic doit permettre un point global sur la situation personnelle, financière et économique et la formalisation d'un plan d'action ;
- La mise en œuvre d'un accompagnement court lorsque le diagnostic prévoit une cessation d'activité ;
- La mise en œuvre d'un accompagnement long visant à aider le travailleur indépendant à poursuivre et redresser son activité ;
- La réalisation d'une évaluation post-accompagnement visant à mesurer la réalisation des préconisations formalisées lors de la phase de diagnostic.

Ce marché à bons de commande prévoit annuellement un minimum de 300 bénéficiaires et un maximum de 1 000 bénéficiaires du RSA sur l'ensemble des lots.

## Plan de financement Diagnostic et Accompagnement des Travailleurs Indépendants

### Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de POSTE DE DEPENSE	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		Total	
	<b>Dépenses directes (1+2+3+4)</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100%</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100%</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100%</b>	<b>1 212 798.00€</b>
1-Personnel								
2-Fonctionnement								
3- Prestations externes	424 266,00€	100.00%	424 266,00€	100.00%	424 266,00€	100.00%	1 212 798.00€	100.00%
4- Liées aux participants								
<b>Dépenses Indirectes</b>								
<b>Dépenses de tiers</b>								
<b>Dépenses en nature</b>								
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>424 266.00€</b>	<b>100.00%</b>	<b>1 212 798.00€</b>	<b>100,00%</b>

## Tableau des ressources prévisionnelles Diagnostic et Accompagnement des Travailleurs Indépendants

Poste de Financiers	Année 1-2016		Année 2-2017		Année 3-2018		TOTAL	
	<b>1-Fonds Européens</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>636 399,00€</b>
FSE	212 133,00€	50.00%	212 133,00€	50.00%	212 133,00€	50.00%	636 399,00€	50.00%
<b>2-Financements publics nationaux</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>636 399,00€</b>	<b>50.00%</b>
<b>3- Financements privés nationaux</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>4- Autofinancement</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>212 133,00€</b>	<b>50.00%</b>	<b>636 399,00€</b>	<b>50.00%</b>
<b>5- Contributions de tiers</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>6- Contributions en nature</b>	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%	0.00€	0.00%
<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>424 266,00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>424 266,00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>424 266,00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 272 798,00€</b>	<b>100,00%</b>



## Annexe 5

### **MARCHE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA GESTION DE LA SUBVENTION GLOBALE FSE**

**Période de réalisation de l'action :** du 01/07/2015 au 30/06/2018

#### **Objectifs de l'action**

Le Département est l'un des gestionnaires du Fonds Social Européen pour la partie relative aux axes 3 et 4 du programme opérationnel national. A ce titre, la Collectivité souhaite faire profiter le territoire départemental du potentiel d'impulsion et d'innovation de ce fonds au service des publics, des projets et des acteurs.

La présente opération répond à l'appel à projet relatif à l'axe 4 du Programme opérationnel national FSE 2014-2020 : Assistance technique.

L'intervention du FSE contribue au financement des dépenses nécessaires à la réalisation des objectifs spécifiques à cet axe et des typologies d'actions qui en découlent.

Cet axe se décline en deux objectifs spécifiques :

► **Objectif spécifique 1** : Piloter, coordonner, animer et évaluer le programme opérationnel national

► **Objectif spécifique 2** : Communiquer sur les actions susceptibles de faire l'objet d'un cofinancement FSE, valoriser et faire connaître les bonnes pratiques et initiatives exemplaires et novatrices et les résultats et l'impact des expérimentations conduites

#### **Contenu de l'action**

L'opération s'articule autour de deux objectifs spécifiques conformément à l'axe 4 du Programme opérationnel FSE 2014-2020.

#### **Objectif 1 : Piloter, coordonner, animer, évaluer le programme opérationnel national et appuyer sa mise en oeuvre.**

A ce titre, le Conseil Départemental a en charge :

- La participation aux travaux des comités de suivi, de pilotage et de groupes de travail techniques ou transversaux nécessaires ;
- L'élaboration des différents rapports sur la mise en œuvre du programme opérationnel ;
- L'application des obligations réglementaires d'enregistrement, de stockage et de transfert sous forme informatisée des données relatives à chaque opération. Les domaines concernés sont notamment le suivi, y compris, les micro-données relatives aux différents participants aux opérations, l'évaluation, la gestion financière, les contrôles et audits ;
- La participation aux études, au plan d'évaluation et la diffusion des résultats, les actions d'animation, de formation et de valorisation ;
- L'appui à l'animation, au suivi, et la gestion du programme ;
- La gestion administrative et financière des dossiers au profit de l'organisme intermédiaire, dans ce cadre, une externalisation pourrait être envisagée ;

- L'appui à la gestion des opérations cofinancées au profit des porteurs de projets : notamment l'appui au renseignement des demandes de financement FSE et des demandes de remboursement FSE, l'élaboration de guides à destination des porteurs de projets, la formation des porteurs de projets ;
- L'appui aux opérations de gestion et de contrôle pour la clôture des interventions 2007-2013 ;
- La mise en œuvre des différents types de contrôle (notamment, visites sur place, contrôles de service fait, contrôle qualité gestion, contrôles internes d'opérations), capitalisation et diffusion des résultats des différents niveaux de contrôle dans une logique d'amélioration continue de la gestion du programme.

L'organisation de séminaires, rencontres, groupes de travail, échanges visant notamment à identifier, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en vue de sécuriser et simplifier le cadre de gestion aux différents niveaux pertinents : européen, national, régional et territorial.

**Objectif 2 : Communiquer sur les actions susceptibles de faire l'objet d'un cofinancement FSE, valoriser et faire connaître les bonnes pratiques et initiatives exemplaires et novatrices et les résultats et l'impact des expérimentations conduites**

La stratégie de communication, l'élaboration de plans de communication, de campagne de communication, conception, création, réalisation et diffusion de kits, outils et actions de communication de toute nature, publications... ;

- L'animation, l'information et la sensibilisation : communication et sensibilisation sur les potentialités offertes par le programme ;
- L'appui méthodologique, la réalisations d'études, d'actions d'animation, de formation, de transferts de savoir-faire notamment permettant de capitaliser et de valoriser les enseignements des projets et expérimentations conduits dans une perspective d'amélioration des politiques publiques, de promouvoir et diffuser la culture de l'approche par les résultats et de l'évaluation, de promotion de l'innovation sociale... ;
- L'organisation de séminaires, rencontres, groupes de travail, échanges visant notamment à valoriser et à diffuser les bonnes pratiques, les projets innovants, les résultats des expérimentations et les effets systèmes en matière de gouvernance aux différents niveaux pertinents : international, européen, national, régional et territorial.

**Réalisations et résultats attendus**

Gérer la subvention globale allouée au Conseil Départemental sur la période 2015-2017.

Les missions déléguées sont les suivantes :

L'organisme intermédiaire assure la gestion et le contrôle des dispositifs cofinancés et des opérations qui en relèvent. Pour ce faire, il est tenu de respecter les conditions prescrites par la réglementation européenne et nationale applicable, le programme opérationnel et les recommandations des autorités d'audit et de certification. L'organisme intermédiaire applique l'ensemble des procédures et outils définis par l'État pour la mise en œuvre du programme opérationnel. La gestion et le contrôle des opérations cofinancées comprennent :

1. l'animation des dispositifs ;
2. l'information des bénéficiaires potentiels par le biais d'appels à projets permettant d'assurer le respect du principe de transparence dans l'attribution des aides FSE ;
3. l'information des participants aux opérations et du public, l'appui au montage et la réception des dossiers ;
4. l'instruction, la sélection, la notification du montant de l'aide au bénéficiaire et l'établissement de l'acte juridique relatif à l'attribution de l'aide européenne ;
5. le suivi de l'exécution de l'opération ;

6. le pilotage et le contrôle du recueil et du renseignement des données liées aux participants et aux entités et la qualité de ces données ;
7. le contrôle du service fait ;
8. et l'archivage.

Il assume la responsabilité de la gestion financière des crédits européens qui lui sont confiés. A ce titre, il :

1. met en paiement l'aide européenne ;
2. s'assure de l'engagement et du paiement effectif des autres cofinancements nationaux mobilisés sur les opérations conformément aux dispositions de l'article 132 du règlement général visé en référence ;
3. met en place un système approprié de suivi des montants versés aux bénéficiaires pour chaque opération ;

Il veille au bon avancement des opérations.

Il assure le recueil et le renseignement exhaustif et continu dans « Ma démarche FSE », outil informatisé de suivi du programme opérationnel, des informations techniques, administratives et financières, nécessaires au pilotage, à l'évaluation, à la gestion et au contrôle des opérations et de la subvention globale.

Pour les organismes support des PLIE, l'organisme intermédiaire est habilité à programmer, au titre de la subvention globale, des opérations financées exclusivement par des crédits nationaux et à en présenter les dépenses pour déclaration à la Commission européenne dès lors que ces opérations respectent la piste d'audit et l'ensemble des conditions d'attribution d'une aide FSE. Elles doivent être enregistrées dans le système d'information « Ma-démarche-FSE ».

Il organise la sélection des opérations par une instance de décision constituée en son sein et veille à ce que celle-ci respecte l'ensemble des critères de sélection et conditions d'éligibilité applicables.

L'autorité de gestion déléguée est saisie, pour avis, des dossiers présentés en comité de programmation de l'organisme intermédiaire. A cette fin, la liste des dossiers examinés en comité lui est transmise au moins 7 jours avant la date du comité. L'avis émis par l'autorité de gestion déléguée est inscrit au procès-verbal du comité de programmation. Elle participe à sa demande aux séances dudit comité. La liste des dossiers programmés par l'organisme intermédiaire est transmise à l'autorité de gestion déléguée pour information du comité de programmation de celle-ci.

Lorsque l'organisme intermédiaire est lui-même bénéficiaire d'une opération cofinancée au titre de la subvention globale, une séparation doit être organisée entre le service qui met en œuvre l'opération (bénéficiaire) et le service chargé des tâches de gestion et de contrôle du FSE alloué à cette opération (gestionnaire). Cette séparation fonctionnelle ressort de l'organigramme de l'organisme intermédiaire. Les services concernés peuvent appartenir à une même direction.

## Plan de financement Assistance Technique

### Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de POSTE DE DEPENSE	Année 1-2015		Année 2-2016		Année 3-2017		Année 4-2018		Total	
	<b>Dépenses directes (1+2+ 3+4)</b>	<b>64 229,50€</b>	<b>100%</b>	<b>163 663.31€</b>	<b>100%</b>	<b>185 572.48€</b>	<b>100%</b>	<b>91 366.74€</b>	<b>100%</b>	<b>504 832.03€</b>
1-Personnel	47 395.50€	73.79%	127 154.31€	77.69%	149 063.48€	80.33%	74 531.74€	81.57%	398 145.03€	78.87%
2- Fonctionnement										
3- Prestations externes	16 834.00€	26.21%	36 509,00€	22.31%	36 509,00€	19.67%	16 835,00€	18.43%	106 687.00€	21.13%
4- Liées aux participants										
<b>Dépenses Indirectes</b>										
<b>Dépenses de tiers</b>										
<b>Dépenses en nature</b>										
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>64 229,50€</b>	<b>100%</b>	<b>163 663.31€</b>	<b>100,00%</b>	<b>185 572.48€</b>	<b>100,00%</b>	<b>91 366.74€</b>	<b>100,00%</b>	<b>504 832.03€</b>	<b>100,00%</b>

## Tableau des ressources prévisionnelles Assistance Technique

Poste de Financiers	Année 1-2015		Année 2-2016		Année 3-2017		Année 4-2018		TOTAL	
<b>1-Fonds Européens</b>	<b>32 114,97€</b>	<b>50.00%</b>	<b>81 831,86€</b>	<b>50.00%</b>	<b>92 786,70€</b>	<b>50.00%</b>	<b>45 683,50€</b>	<b>50.00%</b>	<b>252 417,03€</b>	<b>50.00%</b>
FSE	32 114,97€	50.00%	81 831,86€	50.00%	92 786,70€	50.00%	45 683,50€	50.00%	252 417,03€	50.00%
<b>2-Financements publics nationaux</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>32 114,97€</b>	<b>50.00%</b>	<b>81 831,86€</b>	<b>50.00%</b>	<b>92 786,70€</b>	<b>50.00%</b>	<b>45 683,50€</b>	<b>50.00%</b>	<b>252 417,03€</b>	<b>50.00%</b>
<b>3- Financements privés nationaux</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>4- Autofinancement</b>	<b>32 114,98€</b>	<b>50.00%</b>	<b>81 831,86€</b>	<b>50.00%</b>	<b>92 786,70€</b>	<b>50.00%</b>	<b>45 683,50€</b>	<b>50.00%</b>	<b>252 417,05€</b>	<b>50.00%</b>
<b>5- Contributions de tiers</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>6- Contributions en nature</b>	<b>0,00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00%</b>
<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>64 229,95€</b>	<b>100.00%</b>	<b>163 663,73€</b>	<b>100,00%</b>	<b>185 573,40€</b>	<b>100,00%</b>	<b>91 367,00€</b>	<b>100,00%</b>	<b>504 834,08€</b>	<b>100,00%</b>